

Réorganisation de la chirurgie la nuit en Île-de-France L'ARS retient 31 sites hospitaliers

01/12/11 - 16h17 - HOSPIMEDIA | Dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau dispositif d'organisation de la prise en charge chirurgicale la nuit en Île-de-France (lire notre [article du 10/10/2011](http://abonnes.hospimedia.fr/articles/un_nouveau_dispositif_des_2012_soumis_au_respect_d_un_cahier_des_charges) (http://abonnes.hospimedia.fr/articles/un_nouveau_dispositif_des_2012_soumis_au_respect_d_un_cahier_des_charges)), l'ARS a retenu 31 sites mobilisant 45 établissements de santé. À charge pour eux d'assurer dès le 1er janvier prochain, et pour un an, la Permanence des soins (PDS) pour les activités de chirurgie adulte orthopédique et traumatologique, ainsi que celles de chirurgie adulte digestive et viscérale, en nuit profonde (22h30-8h30), précise l'agence dans un communiqué.

Les établissements désignés devront s'engager à mettre en place une gouvernance interne et territoriale de la PDS, disposer chacun d'un coordonnateur, dimensionner leurs ressources pour assurer cette permanence des soins, s'engager au "zéro refus", favoriser le retour des patients vers les établissements de leur choix, s'engager à participer au suivi et à l'évaluation du dispositif, ainsi qu'à garantir l'accessibilité financière aux soins. Et l'ARS d'ajouter que des propositions de réorganisations pour les autres spécialités chirurgicales (ORL, stomatologie, chirurgie de la main, urologie, neurochirurgie, ophtalmologie, chirurgie vasculaire, chirurgie infantile et neuro-chirurgie) sont en cours d'élaboration.

Les 31 sites retenus :

-Paris (7) : hôpital Saint-Joseph, GH Hôpitaux universitaires Paris-Nord Val-de-Seine (Assistance publique-hôpitaux de Paris, AP-HP), GH Saint-Louis/Lariboisière (AP-HP), GH Pitié-Salpêtrière (AP-HP), GH Saint-Antoine/Tenon (AP-HP), GH Hôpital européen Georges Pompidou (AP-HP) et GH Cochin/Hôtel-Dieu/Broca (AP-HP).

-Seine-et-Marne (2) : GH de l'Est-Francilien avec une alternance entre les CH de Meaux et de Lagny), Groupement de coopération sanitaire (GCS) public Melun/Fontainebleau avec une association des cliniques de Melun et du CH de Montreuil.

-Yvelines (4) : CH de Versailles en lien avec celui de Rambouillet, CHI de Poissy-Saint-Germain en lien avec le Centre médico-chirurgical (CMC) de l'Europe, CHI de Meulan-Les Mureaux/CH Mantes-la-Jolie en lien avec la Polyclinique mantaise, Hôpital privé de l'Ouest-Parisien.

-Essonne (3) : CH Sud-Francilien, CH de Longjumeau, CH Sud-Essonne.

-Hauts-de-Seine (5) : Hôpital d'instruction des armées (HIA) Percy, hôpital Ambroise Paré, hôpital Louis Mourier (AP-HP)/CASH de Nanterre, hôpital Beclère (AP-HP) en lien avec l'Hôpital privé d'Anthony, hôpital Beaujon (AP-HP).

-Seine-Saint-Denis (3) : CH de Saint-Denis, GH universitaire de Paris-Seine-Saint-Denis (AP-HP), CHI d'Aulnay-sous-Bois en lien avec le CHI Le Raincy-Montfermeil.

-Val-de-Marne (4) : GH Henri-Mondor (AP-HP) en lien avec le CHI de Créteil, GH Bicêtre (AP-HP), HIA Begin et CHI Villeneuve-Saint-Georges.

-Val-d'Oise (3) : GH Eaubonne-Montmorency/CH d'Argenteuil, CH de Gonesse en lien avec l'Hôpital privé Nord de Paris, CH de Pontoise en lien avec le CHI des Portes de l'Oise, la clinique Conti et la clinique Sainte-Marie.

T.Q.

Tous droits réservés 2001/2013 — HOSPIMEDIA

Les informations publiées par HOSPIMEDIA sont réservées au seul usage de ses abonnés. Pour toute demande de droits de reproduction et de diffusion, contacter HOSPIMEDIA (copyright@hospimedia.fr). Plus d'information sur le copyright et le droit d'auteur appliqués aux contenus publiés par HOSPIMEDIA dans la rubrique droits de reproduction.